



MAIRIE DE
**St Laurent
des Arbres**

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Le 23 février 2026

**RÉVISION
DES LISTES ÉLECTORALES**

**DÉPÔT DES TABLEAUX DES
INSCRIPTIONS ET DES RADIATIONS**

Le maire de la commune de Saint-Laurent-Des-Arbres informe les électeurs que les tableaux rectificatifs des listes électorales ont été déposés aujourd'hui le lundi 23 février 2023 au secrétariat de la mairie où ils pourront se présenter pour en prendre connaissance.

Tout citoyen omis peut en réclamer son inscription et tout électeur peut réclamer l'inscription de tout citoyen omis ou la radiation de tout individu indûment inscrit, devant le juge du tribunal judiciaire, dans un délai de 7 jours à compter de ce jour.

A Saint-Laurent-Des-Arbres, le 23 février 2026,

**Par délégation,
l'adjoint administratif en charge des élections**

